



GHR

GROUPEMENT DES HOTELLERIES
& RESTAURATIONS RÉGION SUD

Formulaire d'adhésion 2023

- Hôtel Hôtel 2* Hôtel 3* Hôtel 4* Hôtel 5* Hôtel de luxe
 Restaurant Brasserie Café Bar Discothèque Bar à ambiance Traiteur Restaurateur rapide

Nom d'établissement :

Société (si différent de l'établissement) :

Nom : Prénom :

Adresse :

Ville : Code postal

Téléphone : Mail :

Nombre de chambres : Classement :

Nombre de salariés :

Numéro de SIRET : Code NAF :

Statut juridique de l'exploitant : Type de Licence

Montant de votre cotisation 2023 (voir grille tarifaire) :

Je souhaite recevoir la newsletter oui non

Je souhaite recevoir des informations sur GNI-Assurances oui non

Je souhaite bénéficier de la protection juridique (en option) à 72 Euros oui non

J'autorise le GHR Région Sud à faire état de mon adhésion lors de toute communication utile oui non

Mode de règlement

Chèque (ordre « GNI Région Sud »)

Virement

IBAN : FR76 1027 8079 1100 0206 6990 976

BIC : CMCIFR2A

En adhérant, vous intégrez le GHR Région Sud, la seule organisation uniquement dédiée aux indépendants du secteur CHRD !

Fait le, à Signature avec la mention « lu et approuvé »

Avantages et services

La raison d'être de notre organisation est d'apporter un dialogue social de qualité permettant de concilier les différents intérêts de nos entreprises et de nos collaborateurs.

Conseil & Défense

pour toutes les questions réglementaires en matière d'accessibilité, d'hygiène, de sécurité, des baux commerciaux,
pour toutes les questions relatives à internet etc... Le GNI est là pour vous répondre, vous informer, vous conseiller et même vous défendre, en vous accompagnant devant les tribunaux.



recrutement

Nous faisons la mise en lien entre votre besoin en personnel et nos profils formés par nos professionnels. Nous proposons également différents CQP pour renforcer vos équipes : commis de cuisine, serveurs, employés d'étages, réceptionnistes, pizzaiolos.

Vérification de bienvenu



Le GHR privilégie l'anticipation en mettant en place dès votre adhésion un service de vérification OFFERT permettant aux établissements de s'assurer qu'ils respectent la réglementation.

Tarifs préférentiels

Des tarifs préférentiels négociés pour les adhérents du GNI applicable sur l'ensemble de nos partenaires.



Les droits SACEM



Bénéficiez d'une remise de 28% sur votre redevance.



Titres restaurants



Rejoignez l'action indemnisation titres restaurant, une action pour les restaurateurs permettant le remboursement des commissions depuis 2005

Nous négocions des contrats performants aux meilleurs tarifs pour nos adhérents, avec une économie moyenne réalisée d'environ 37% grâce aux tarifs négociés.



Les droits de terrasses

Nous vous renseignons sur les dossiers en cours
Nous vous mettons en relation avec des interlocuteurs compétents.

Tarifs 2023

<input type="radio"/> Restauration rapide.....	150€
<input type="radio"/> Restaurant de plage	150€
<input type="radio"/> Café Bar.....	150€
<input type="radio"/> Restaurant Brasserie	150€
<input type="radio"/> Bar à ambiance.....	230€
<input type="radio"/> Traiteur organisateur de réception.....	180€
<input type="radio"/> Discothèque	300€
<input type="radio"/> Hôtellerie - Chambres d'hôtes	200€
<input type="radio"/> Hôtel 2*.....	250€
<input type="radio"/> Hôtel 3*	275€
<input type="radio"/> Hôtel 4*.....	300€
<input type="radio"/> Hôtel 5*.....	375€
<input type="radio"/> Hôtel de luxe.....	475€